

Placements à taux fixe

Le présent document contient des informations sur les caractéristiques des placements à taux fixe. Il présente les avantages et les risques potentiels liés à cette catégorie de produits. Ces bases peuvent vous aider à prendre vos décisions de placement. Pour tout complément d'information et en cas de questions, veuillez contacter votre conseiller.

Généralités

Les **placements à taux fixe** sont des instruments financiers (par ex. obligations, emprunts) garantissant à l'investisseur le droit au remboursement du montant investi (valeur nominale) ainsi qu'au paiement des intérêts convenus (coupons). Le remboursement de la valeur nominale est exigible à l'expiration de la période. Les émetteurs (débiteurs) peuvent être des entreprises, des banques ou les pouvoirs publics. Les emprunts sont en général négociables sur un marché secondaire. Les agences de notation comme Moody's ou Standard & Poor's contrôlent et évaluent régulièrement les émetteurs et attribuent des évaluations sous la forme de notations (ratings). La qualité d'une obligation repose sur la capacité financière de l'émetteur à verser des paiements d'intérêts et à rembourser totalement la valeur nominale à l'échéance. Les notations peuvent se présenter de la façon suivante:

S&P	Moody's	Description
AAA	Aaa	Solvabilité maximale
AA	Aa	Solvabilité très élevée
A	A-1, A	Solvabilité élevée
BBB	Baa-1, Baa	Solvabilité satisfaisante
BB	Ba	Spéculative
B	B	Hautement spéculative
CCC	Caa	Risque substantiel
CC; C	Ca	Forte probabilité de défaut de paiement
D	C	Défaut de paiement

Types de placements à taux fixe

Les **obligations résiliables** peuvent être résiliées et remboursées de manière anticipée par l'émetteur.

Les **obligations convertibles** (Convertible Bonds) incluent le droit à convertir l'obligation en action pendant une période prédéfinie et à un rapport fixe. Elles combinent les opportunités et les risques liés aux actions et aux titres à taux fixe. Comme le cours des obligations convertibles dépend essentiellement de l'action sous-jacente, le risque de cours est en principe plus élevé que dans le cas des obligations sans droit de conversion. En cas de conversion, le créancier devient actionnaire.

Les **obligations convertibles obligatoires** (Mandatory Convertible Bonds) doivent être converties en actions au plus tard à l'échéance.

Les **obligations à haut rendement** (High-Yield Bonds) sont des placements à taux fixe présentant une qualité de crédit plus faible. Le rating du crédit est au moins inférieur à BBB (S&P) et à Baa (Moody's). Les émetteurs sont souvent des start-up, des entreprises à forte intensité de capital et détenant une part élevée de capitaux étrangers, ou des pays émergents. Ces emprunts offrent une plus forte rémunération, mais présentent un risque de solvabilité plus élevé (risque de crédit).

Avantages

Recettes régulières: dans le cas des obligations avec coupon, l'investisseur reçoit des paiements de coupons à intervalles réguliers.

Marché secondaire: les placements à taux fixe peuvent être négociés après émission soit en Bourse, soit hors Bourse.

Sécurité: les placements à taux fixe sont généralement moins volatils que les placements en actions.

Risques

Risque de perte: si un émetteur ne peut honorer ses obligations de paiement à l'échéance, il risque de perdre une partie voire la totalité de son capital. Il se peut en effet que le garant ne soit pas non plus en mesure d'honorer ses obligations de paiement en cas de recours à la garantie.

Risque de variation des taux: les changements de niveau des taux pendant la durée du placement peuvent avoir des répercussions négatives sur les placements à taux fixe. Les obligations perdent ainsi de leur valeur en cas de hausse du taux d'intérêt, même lorsque la solvabilité du débiteur reste inchangée. La valeur de marché du placement peut, pendant sa durée, se situer sous le prix de remboursement à l'échéance. Si le taux d'intérêt monte, le prix de l'obligation baisse. Ce risque existe uniquement si le placement n'est pas détenu jusqu'à l'échéance. Dans le cas contraire, la valeur nominale du placement est versée à l'investisseur.

Potentiel de rendement limité: plus le placement à taux fixe est sûr, c'est-à-dire plus le risque de défaut du débiteur est faible, moins le potentiel de rendement est élevé.

Risque de liquidité: l'investisseur assume le risque que le placement à taux fixe soit conservé jusqu'à son échéance sur un marché illiquide ou qu'il soit cédé au préalable à un cours peu avantageux.

Risque de change: si le placement est libellé dans une autre monnaie que celle de l'investisseur, la valeur du placement pour ce dernier risque de baisser en raison de fluctuations monétaires. Les gains sur cours d'un placement libellé dans une devise peuvent se transformer en une perte totale à la suite de variations des taux de change, qui peuvent s'avérer très importantes.

Mentions légales

Le présent document revêt un caractère strictement informatif et d'utilisation par le destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou d'utilisation de prestations bancaires et ne dispense pas le destinataire de sa propre évaluation. Il ne s'adresse pas aux personnes auxquelles la législation interdit l'accès aux données qu'il contient en raison de leur nationalité ou de leur domicile. La Banque Cler ne répond ni de l'exactitude ni de l'exhaustivité des assertions effectuées dans le présent document. Avant toute acquisition d'instruments financiers, nous recommandons de consulter la documentation produits spécifique, le cas échéant disponible, ainsi que la brochure d'informations de l'Association Suisse des Banquiers. Le présent document ne peut être reproduit sans le consentement explicite de la Banque Cler.